



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ JAM4014 Purple Ink

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	JAM4014 Purple Ink
Numéro du produit	71001059, 71001060, 71001061, 71001062, 71083011
Taille du récipient	6 x 1 Liter, 2 x 4 Liter, 4 x 4 Liter, 5 Gallon Pail, 55 Gallon Drum

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Encre d'impression.
Utilisations déconseillées	Utiliser seulement pour les applications prévues.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Matthews Marking Systems 3159 Unionville Road, Suite 500 Cranberry Township, PA 16066 412.665.2500 412.828.4545 info@matw.com
Fabricant	Matthews Marking Systems Zona Franca La Lima Multitenant #8 Cartago, Costa Rica 30106 (506) 4000-1103

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Chemtrec US : 1-800-424-9300 Chemtrec World: 1-703-527-3887
--------------------------	---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

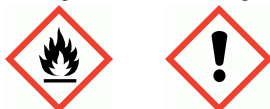
#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

Mentions de danger	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
--------------------	--

## JAM4014 Purple Ink

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.</p> <p>P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.</p> <p>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p>

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>Methyl Ethyl Ketone</b>	<b>90-100%</b>
Numéro CAS: 78-93-3	Numéro CE: 201-159-0
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457290-43-0000
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 2 - H225	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H336	
<b>Vinyl Acrylic Copolymer Resin</b>	<b>1-&lt;5%</b>
Numéro CAS: 25086-89-9	
<b>Classification</b>	
Non Classé	

## JAM4014 Purple Ink

<b>Crystal Violet</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 548-62-9	Numéro CE: 208-953-6
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H302	
Eye Dam. 1 - H318	
Carc. 2 - H351	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**Commentaires sur la composition** Ce matériau ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux (HAPS) tel que défini par la Clean Air Act de la US Environmental Protection Agency (EPA).

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Consulter un médecin pour des conseils spécifiques. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
<b>Ingestion</b>	Consulter un médecin immédiatement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Laver les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
<b>Protection des secouristes</b>	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Les vapeurs peuvent affecter le système nerveux central. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
<b>Contact oculaire</b>	Ce produit est sévèrement irritant. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation sévère, brûlure, larmolement et vision floue. Le contact prolongé provoque des lésions graves des yeux et des tissus.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## JAM4014 Purple Ink

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Eau pulvérisée.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

**Produits de combustion dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Evacuer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'inhalation de vapeurs. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. S'assurer que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Éliminer toute source d'inflammation. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## JAM4014 Purple Ink

<b>Précautions d'utilisations</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
<b>Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail</b>	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Précautions de stockage</b>	Stocker à des températures comprises entre 4.4°C/40°F et 32.2°C/90°F. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Maintenir les conteneurs verticaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Stocker selon les réglementations nationales.
--------------------------------	---

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### Methyl Ethyl Ketone

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 600 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 300 ppm 900 mg/m<sup>3</sup>

\*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

**Protection des mains** Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc (naturel, latex). Il est recommandé de changer fréquemment.

**Autre protection de la peau et du corps** Éviter le contact avec la peau. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

**Mesures d'hygiène** Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

## JAM4014 Purple Ink

<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à vapeurs organiques.
<b>Risques thermiques</b>	S'il y a un risque de contact avec le produit chaud, tous les équipements de protection doivent être adaptés à un usage à températures élevées.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide coloré.
<b>Couleur</b>	Mauve.
<b>Odeur</b>	Cétonique.
<b>Point de fusion</b>	-86°C/-123°F
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	79°C/147°F @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	-9°C/16°F Coupelle fermée.
<b>Taux d'évaporation</b>	3.7 (acétate de butyle = 1)
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 11.5 % vol Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.8 % vol
<b>Pression de vapeur</b>	71.25 mm Hg @ 20°C/68°F
<b>Densité de vapeur</b>	2.4
<b>Densité relative</b>	0.810 g/cc 8.10 g/l 6.75 lbs/gal
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans les matériaux suivants: Cétones. Légèrement soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: 0.26
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	404°C/759°F
<b>Température de décomposition</b>	Non applicable.
<b>Propriétés explosives</b>	Non applicable.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable.
<b>Commentaires</b>	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni. Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

#### 9.2. Autres informations

<b>Composé organique volatile</b>	Ce produit contient au maximum 791 g/l de COV. Ce produit contient au maximum 6.59 lbs/gal de COV.
<b>Teneur en polluants atmosphériques dangereux</b>	0.00

## JAM4014 Purple Ink

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter les conditions suivantes: Chaleur, étincelles, flammes.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Bases. Oxydants puissants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Chauffer peut générer les produits suivants: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Organes cibles** Système nerveux central Yeux Trachée gastro-intestinale Système respiratoire, poumons  
Peau

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Organes cibles** Peau

#### Informations toxicologiques sur les composants

##### Methyl Ethyl Ketone

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation** 32 000,0  
(CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)

**ETA inhalation (vapeurs** 32 000,0  
**mg/l)**

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Vinyl Acrylic Copolymer Resin

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>** 5 000,1  
**mg/kg)**

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 5 000,1

## JAM4014 Purple Ink

### Crystal Violet

#### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 420,0  
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 420,0

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une irritation des yeux.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

##### Informations écologiques sur les composants

#### Methyl Ethyl Ketone

##### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, : 1690 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)  
CL<sub>50</sub>, : 3220 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

#### Vinyl Acrylic Copolymer Resin

##### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna

#### Crystal Violet

##### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE<sub>50</sub>, 48 heures: 0.35 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE<sub>50</sub>, 72 heures: 0.42 mg/l, Scenedesmus subspicatus

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: 0.26

#### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### 12.6. Autres effets néfastes

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets



## JAM4014 Purple Ink

### Information générale

Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales.

### Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1210
N° ONU (IMDG)	1210
N° ONU (ICAO)	1210
N° ONU (ADN)	1210

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	PRINTING INK
Nom d'expédition (IMDG)	PRINTING INK
Nom d'expédition (ICAO)	PRINTING INK
Nom d'expédition (ADN)	PRINTING INK

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

#### Étiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

## JAM4014 Purple Ink

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes  
d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

#### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

#### Inventaires

##### **UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **États-Unis (TSCA)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Australie (AICS)**

*Methyl Ethyl Ketone*

*Crystal Violet*

##### **Japon (ENCS)**

*Methyl Ethyl Ketone*

*Crystal Violet*

##### **Corée (KECI)**

*Methyl Ethyl Ketone*

*Crystal Violet*

##### **Chine (IECSC)**

## JAM4014 Purple Ink

*Methyl Ethyl Ketone*

*Crystal Violet*

### Philippines (PICCS)

*Methyl Ethyl Ketone*

*Crystal Violet*

### Nouvelle-Zélande (NZIOC)

*Methyl Ethyl Ketone*

*Crystal Violet*

### Taiwan (TCSI)

*Methyl Ethyl Ketone*

*Crystal Violet*

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Publié par</b>	Matthews Marking Systems - Chemical Services Department
<b>Date de révision</b>	10/04/2020
<b>Révision</b>	4
<b>Remplace la date</b>	07/06/2017
<b>Numéro de FDS</b>	5092
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R11 Facilement inflammable. R22 Nocif en cas d'ingestion. R36 Irritant pour les yeux. R40 Effet cancérigène suspecté: preuves insuffisantes. R41 Risque de lésions oculaires graves. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.